



Conseil pour droit conjugal ,divorce ect

Par **sam51**, le **13/01/2010** à **12:52**

Bonjour, a tous et toutes
Voilà je vais essayer d'expliquer au mieux ma situation ..
je suis un homme de 30 ans , marié sans enfant ! ma femme a décidé de quitter le domicile conjugal il y a de cela 1 mois bientôt , cela d'un accord entre nous deux puisque cela n'allait plus dans notre couple bref j'ai fait la connaissance d'une femme entre temps qui est mariée également , nous avons d'un commun accord l'intention de ce mettre ensemble , ce que je voulais savoir vu que nous sommes pas du même dept , est ce que cela peut se retourner contre elle le fait de partir de la maison ? ou bien c'est fini cette époque où la femme ou le mari devait supporter les abus de l'autre personne a resté avec elle sous le même toit ? doit-elle faire une main courante ect ect ?
merci par avance